

# SPPPY – Commission environnement-santé

## Relevé de décisions

4 avril 2018 – 14 heures

Unité Départementale Isère DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

### Participants :

- Corinne Castel, Agence Régionale de Santé
- Jacqueline Collard, Association Sera
- Marion Contreras, UD Isère DREAL
- Yves François, Chambre d’Agriculture de l’Isère
- Chantal Gehin, FRAPNA
- Camille Loustalot-Forest, SPPPY
- William Meunier, Grenoble-Alpes Métropole
- Pauline Vinay, Ville de Grenoble
- Odile Senneret, Ville de Meylan
- Pierre-Louis Serero, LAHGGLO
- Corinne Thievent, SPPPY
- Excusée : Françoise BOUSSON Conseil de développement du Grésivaudan

Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible en pièce jointe.

## 1- Organisation de la commission

Corinne THIEVENT, animatrice du SPPPY, rappelle la création de la commission environnement-santé : la thématique a été jugée prioritaire dès la création du SPPPY en 2011, et un séminaire technique a été organisé en mai 2016. Puis, dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 3, lancés en 2017, le SPPPY a pris la décision d'engager des actions concrètes sur le territoire du SCoTet de faire vivre cette commission. Pour cela, une demi-journée d'échanges « Être et devenir, ensemble sur le territoire, acteurs de la santé environnement » a été organisée en juillet 2017 à la chambre d'Agriculture de Grenoble. Cette rencontre a permis de faire témoigner les acteurs du territoire sur cette thématique et de lancer une dynamique sur le sujet.

La première réunion de la commission a eu lieu le **13 novembre 2017** à Grenoble, réunissant une vingtaine de participants.

Le SPPPY a également participé en 2017 aux travaux d'élaboration du PRSE3, en co-pilotant le groupe de travail 6 « Favoriser l'implication de la population dans les décisions liées à la santé environnement » et devrait être **pilote stratégique de la fiche action 18 du futur PRSE 3**. L'objectif de cette fiche est de créer un réseau d'acteurs en santé environnement et une plateforme collaborative permettant de favoriser l'implication de la population. Cette action sera évidemment relayée et articulée avec la commission environnement-santé du SPPPY.

Les participants évoquent les travaux du PRSE 3 et constatent notamment le manque de prise en compte de leurs contributions dans les dernières versions des fiches action.

Corinne THIEVENT rappelle les **objectifs** de la commission environnement-santé : elle se réunit deux à trois fois par an afin de concrétiser la dynamique engagée localement à travers des actions concrètes ; elle doit concourir à nourrir cette dynamique afin de créer un réseau d'acteurs locaux impliqués sur des sujets environnement santé qui peuvent être très variés : alimentation, mobilités, agriculture, déchets, air, eau, etc. Des liens importants existent entre cette commission et la commission Air-Energie-Climat (Marion CONTRERAS – UD Isère DREAL est en charge de l'animation de cette commission), mais également avec la commission Environnement du SCoT.

Nous sommes toujours à la recherche d'un président et toutes les idées sont les bienvenues. Pierre-Louis SERERO (LAHGLO) propose d'évoquer le sujet lors des réunions à venir autour du PCAET métropolitain, ainsi qu'au **forum du bien vivre** organisé par Grenoble Alpes Métropole les 6-7-8 juin 2018 (Pour information, Hélène CLOT est la personne en charge de l'organisation de cet évènement pour la Métro).

Le groupe revient par la suite sur les actions concrètes envisagée pour la commission lors de la réunion du 13 novembre 2017 : **l'animation du réseau** en environnement-santé est la mission première du SPPPY. Elle passe par l'implication dans les travaux et actions du PRSE 3, mais aussi, selon la demande des acteurs, par l'aide à l'organisation de conférences. Il avait également été envisagé que la commission environnement-santé se positionne comme relais d'information auprès des industriels : ce sujet sera évoqué lors de la prochaine commission risques majeurs du 31 mai 2018. A noter que les échanges avec les industriels sont réguliers dans le cadre es travaux sur les études de zone.

## **2 – Retours sur la première lettre en environnement-santé**

L'animation du réseau passe également par la publication d'une lettre périodique d'information en environnement-santé : le premier numéro est daté de mars 2018 (document joint au présent compte rendu). Un comité éditorial a été constitué pour rédaction et relecture de ce premier numéro (composé de l'Association des Maires de l'Isère, de l'Agence Régionale de Santé, du CIAS du Pays Voironnais, de l'association SERA, du Conseil de développement du Grésivaudan, et d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes).

Cette lettre périodique de quatre pages présente tout d'abord l'actualité en environnement-santé, puis des interviews et retours d'expérience sur les actions locales et régionales. Le premier numéro traite par exemple des travaux du PRSE, de la qualité de l'air intérieur, de la restauration scolaire ou encore de la gestion en zéro phyto dans les collectivités territoriales.

Elle a été diffusée par mail et par courrier à l'ensemble des membres du SPPPY, des collectivités du SCoT grenoblois et des participants aux travaux du PRSE 3 Auvergne-Rhône-Alpes.

Les retours des membres sur la première lettre sont positifs, notamment sur le visuel et la mise en page.

## **3 – Préparation de la deuxième lettre**

La commission se fixe un objectif : publier le deuxième numéro de la lettre au plus tard à l'automne 2018. Pour cela, les thèmes devront être présélectionnés avant l'été et les projets d'articles déjà lancés.

Corinne THIEVENT rappelle que les thèmes des articles sont choisis selon l'actualité, ou afin de mettre en avant une action innovante en environnement-santé qui pourrait intéresser d'autres acteurs du territoire. De très nombreux thèmes envisageables sont donc évoqués par les membres de la commission. On peut les regrouper en deux catégories : les thématiques liées à l'actualité locale, et les thématiques plus générales mais impactant malgré tout le territoire grenoblois.

Dans les thématiques d'actualités locales, on retrouve :

- l'évolution des travaux du PRSE 3 ;
- la feuille de route qualité de l'air rédigée à destination du Ministre de la transition écologique et solidaire et listant les actions mises en place par les collectivités du SCoT grenoblois pour améliorer la qualité de l'air ;
- le futur Contrat local de santé de Grenoble qui propose un volet santé-environnement ;
- l'Etude d'impact en santé menée par la Métro sur les deux Villeneuve (Grenoble et Echirolles) : elle est toutefois en cours de réalisation et les résultats ne sont pas encore disponibles ;
- l'étude menée par un élu de la ville de Grenoble sur l'état de l'environnement dans l'agglomération ;

On trouve également des thèmes plus larges, ne faisant pas référence à un évènement précis mais concernant le territoire sur une thématique et/ou une période donnée :

- l'émergence de la thématique « santé-environnement » au sein des ministères de la Transition énergétique et solidaire et des Affaires sociales et de la santé, mais également à l'Assemblée nationale ;
- l'alimentation avec le projet alimentaire territorial et les retombées des États généraux de l'alimentation ;
- le bruit : les cartes de bruit réalisées par Acoucity et le lien avec la santé pourraient notamment être évoquées ;
- le moustique tigre dans la région grenobloise ;
- les cosmétiques et crèmes solaires ;
- la pollinisation et l'asthme ;
- l'ambrosie ;
- la pollution lumineuse ...

Il convient de définir rapidement les thèmes choisis pour le prochain numéro, afin de lancer les travaux de recherche et de rédaction. Les membres de la commission seront consultés par mail avant la fin mai pour voir quelles sont leurs préférences.

La Chambre d'Agriculture souhaite faire partie du comité éditorial du second numéro.

#### **4 – Autres actions**

La commission évoque par la suite les autres actions qui pourraient être mises en œuvre. Il avait été proposé lors de la commission de novembre 2017 de créer une **boîte à outils** en environnement santé, proposant des liens vers les acteurs locaux, des retours d'expérience et des conseils. Cette boîte à outils numérique (qui pourrait être localisée dans un premier temps sur le site du SPPPY) serait un prolongement de la lettre et regrouperait des informations utiles en environnement-santé.

Les membres de la commission s'accordent pour dire qu'il s'agirait d'un très bon outil, mais qu'il est très chronophage de le faire vivre de manière régulière. Cette action pourrait donc être couplée avec le pilotage de la future fiche action du PRSE 3 par le SPPPY.

#### **5 – Questions diverses et suggestions**

L'association SERA précise que l'éco infirmier Philippe PERRIN sera présent à l'ALEC le 24 avril prochain pour une conférence sur les interactions entre santé et environnement.

Afin de finaliser le deuxième numéro de la lettre, la prochaine réunion est fixée au **mardi 03 juillet 2018, 14 heures**, à l'Unité départementale de la DREAL.